

# Trajectoires socio-politiques des sénateurs élus 2007 au suffrage indirect en Province Orientale de : le renouvellement de la classe politique en question

Aimé BONGELI Yeikelo Ya'Ato\* King LOMBEYA Boinda\*\*

## *Résumé*

Le but de cette étude est de voir si le renouvellement de la classe politique a été effectif à l'issue de l'élection sénatoriale en RDC. Pour ce faire il fallait retracer les trajectoires socio-politiques des acteurs politiques jusqu'à leurs élections au Sénat et identifier les avantages et désavantages de l'élection au second degré.

A l'issue des élections sénatoriales, le renouvellement du personnel politique n'a pas eu lieu et les élections ont plus permis un redéploiement des acteurs politiques brièvement écartés de l'espace politique depuis l'avènement de l'AFDL au pouvoir. Ce redéploiement est lié d'une part, à la nature du Sénat qui est une chambre des sages, de ceux qui ont suffisamment d'expérience pour veiller au bon fonctionnement des institutions de la République, et d'autre part à la longévité de la deuxième République, qui a formé la plupart du personnel en scène actuellement en République Démocratique du Congo.

## *Abstract*

The objective of this study is to see if the renewal of the political class were effective about the senatorial election in DRC. For that, it were necessary to retrace the trajectories socio-politics of the political actors until their elections to the Senate and to identify the advantages and disadvantages of the election to the second degree. The findings prove that, the renewal of the political personnel did not take place and the elections had led to redeployment of the political actors briefly isolated of political space since the advent of the AFDL. This redeployment is related on the one hand, to the nature of the Senate which is a room of the wises who have the experiment to stay up to good functioning of the institutions of the Republic, on the other hand, to the longevity of the second Republic, which formed the majority of the personnel in scene currently in Democratic Republic of Congo.

## **Introduction**

Après plusieurs années de crise politique en République Démocratique du Congo, la recomposition du personnel politique était devenue l'un des enjeux majeurs de la réussite du processus démocratique. Les institutions politiques issues du Dialogue Inter congolais étaient caractérisées par un mélange du personnel politique de plusieurs horizons et générations présageant de ce fait, la configuration du personnel politique de la période post électorale.

---

\* Politologue, Aimé BONGELI Yeikelo Ya'Ato est Assistant à l'Université de Kisangani.

\*\* Sociologue, King LOMBEYA Boinda est Assistant à l'Université de Kisangani.

La déliquescence de l'Etat en République Démocratique du Congo pendant la deuxième République ainsi que l'irresponsabilité manifeste de la classe politique, ayant favorisé la débâcle sociétale, ont fait qu'aux revendications de changement politique était jointe l'exigence du renouvellement du personnel politique<sup>1</sup>.

Cette nécessité était visible dans toutes les strates de la société congolaise. Il était donc urgent pour la réussite du processus de démocratisation, entamée le 24 avril 1990, de voir l'émergence d'une nouvelle classe politique. Le rajeunissement de la classe politique par le Maréchal Mobutu au début des années 90 a fait croire à certains analystes politiques que le renouvellement de la classe politique a été effectif.

Nous remarquons cependant qu'au cours des différentes phases de transition « 1990-1997 et 1997-2001 », la trajectoire socio-politique de certains acteurs permettait à ces derniers de jouer un rôle important, à l'instar de Denis Kalume, Ancien Général de l'armée de Mobutu et Ministre de la Reconstruction dans le Gouvernement de Kabila père puis Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Transition 1+4 ainsi que dans le Gouvernement Gizenga sous Kabila fils. C'est à juste titre que Garraud soutient que les gouvernants se défont progressivement de certaines manières d'être et habitudes pour adopter un nouveau style et mode de vie<sup>2</sup>.

Parlant de la transition au Zaïre, Ilunga Kabongo avait souligné que pendant ce temps, la classe politique, artificiellement et officiellement bipolarisée, se livrait à un carnaval de va-et-vient entre formations politiques tout aussi artificielles, à des discours incantatoires qui n'avaient pour unique objectif que le profit financier immédiat et sans aucune prise sur les problèmes du peuple au nom duquel elle prétendait parler.<sup>3</sup>

Ainsi donc, peut-on penser que l'exigence de renouvellement de la classe politique était une préoccupation générale dès l'effondrement du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), Parti-Etat, qui était le réceptacle de l'ancienne classe politique désavouée par l'opinion publique à l'aube de l'entrée de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), un mouvement politico-militaire qui s'était présentée comme un mouvement de gauche qui est venu à l'assaut d'un pouvoir de droite exercée par le Président Mobutu<sup>4</sup>.

La nécessité d'un renouvellement du personnel politique pourrait se heurter au mode de désignation des sénateurs ainsi qu'à l'oligarchie des partis politiques. Traditionnellement, le Sénat est une chambre composée des personnes qui ont déjà fait leurs preuves dans la société. Le respect dont-il bénéficie auprès de l'élite est un atout considérable pendant une élection au second degré.

Pour ce faire, la présente analyse s'emploie à retracer les trajectoires socio-politiques empruntées par les différents acteurs politiques jusqu'à leurs élections au Sénat, ainsi qu'à identifier les avantages et désavantages de l'élection des sénateurs au second degré et ce en vue de déterminer si le renouvellement de la classe politique a été effectif à l'issue de l'élection sénatoriale en République Démocratique du Congo.

### 1. Les trajectoires socio-politiques des sénateurs de la Province Orientale élus aux élections du 19 janvier 2007

Afin de nous permettre de constater le déploiement et/ou le redéploiement des acteurs politiques, nous les avons classés par rapport à leur entrée sur la scène politique ou dans une haute fonction dans l'administration en République Démocratique du Congo, avec un rôle actif ou passif.

**Tableau 1** : Période d'entrée sur la scène politique des sénateurs de la Province Orientale

Période d'entrée sur l scène politique	Noms et post-noms	Total
1960-1965	- Mario Philippe LOSEMBE Batwanyele - Jean-Pierre NENYENGWE	

<sup>1</sup> Lubanza wa Lubanza, « Sur le renouvellement de la classe politique », in *Analyses sociales, volume IX, numéro unique*, Janvier-Avril 2005, p. 68.

<sup>2</sup> Garraud Ph., *Profession : homme politique*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 79.

<sup>3</sup> Ilunga Kabongo, *Le marécage ou le Zaïre des années 1990*, disponible sur <http://www.Jstor.org>, consulté à Kisangani, le 19 juin 2009.

<sup>4</sup> Lubanza wa Lubanza., *op. cit.*, p. 67.

		02
1965-1997	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrice EZATY Mereko</li> <li>- Bernard LABAMA Lokwa</li> <li>- Eugène LOMBEYA Bosongo Likund'Elio</li> <li>- Pierre MARINI Bodho</li> <li>- Florentin MOKONDA Bonza</li> <li>- Raymond RAMAZANI Baya</li> <li>- John TIBASIMA Mbongemu Ateenyi</li> </ul>	07
1997-2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>- François ABIBI Azapane</li> <li>- Jean-Pierre LOLA Kisanga</li> <li>- NENGBANGBA Tshinganga Odi-Masi</li> <li>- Valentin SENGA</li> </ul>	04
À partir du Dialogue Inter-Congolais de Sun-City	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fidèle SULUBIKA Issa Mafutala</li> </ul>	01
À partir des élections sénatoriales du 19 janvier 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clément DJURUNI Obhidhibho</li> <li>- Jean-Claude MOKENI Ataningamu</li> </ul>	02
<b>Total</b>		<b>16</b>

Nous avons regroupé les sénateurs par rapport aux cinq périodes relatives à l'histoire politique majeurs de notre pays. Il se dégage de ce tableau les acteurs de la première République (1960-1965) ; ceux de la deuxième République et de la première transition (1965-1997) ; les acteurs des mouvements armés (AFDL, RCD, MLC), Société civile... (1997-2003) ; ceux qui ont émergés en marge du Dialogue Inter Congolais et les acteurs ayant fait leur apparition à l'issue des élections sénatoriales de 2007.

Le nombre du personnel politique entrant sur la scène varie d'une période à une autre. La qualité du personnel, la durée de la période considérée, la capacité du régime politique à assimiler les différentes élites... sont autant d'éléments qui peuvent justifier cette différence.

Nous comptons parmi eux quelques acteurs de la Première République, un nombre important de ceux de la deuxième République auxquels se sont joints les acteurs qui ont émergés à travers les différentes guerres qu'à connu la RDC à partir de 1996. Le mélange entre personnel politique issu des horizons différents durant la transition instituée par l'Accord global et inclusif, augurait déjà la nature du personnel politique d'après les élections. Les composantes et entités se sont taillées la part du lion dans les institutions de la transition et disposaient donc des moyens nécessaires pour battre campagne. Le personnel politique post-électoral devrait donc être semblable à celui de la dernière phase de la transition.

### **1.1. Acteurs politiques de la première république (1960-1965)**

Sur 16 sénateurs qui représentent la Province Orientale au tout premier sénat de la 3<sup>ème</sup> République en République Démocratique du Congo, seul 2 à savoir Losembe Batwanyele Mario Philippe (Forces du Renouveau), sénateur élu de la Tshopo et Nenyengwe Jean-Pierre (PPRD) du Haut-Uélé étaient déjà présents sur la scène politique depuis la première République.

La réduction considérable de leur nombre peut s'expliquer par l'écoulement de plus de cinq décennies. Contrairement aux élections organisées en 1974 qui avaient permis le retour en masse des acteurs politiques de la Première République, celle du 19 janvier 2007 a vu leur nombre réduit au minimum.

Notons également que la Province Orientale a été l'une des provinces les plus affectées par les différentes rebellions pendant la première République, entre autres celle de Mulele, qui avait systématiquement éliminé les élites de cette province.

À ce sujet, Benoît Verhaegen note que « *malgré la rapidité de leur succès et l'inexistence d'une résistance organisée, les rébellions furent, dès le début et partout, violentes et sanguinaires. Il y eut quatre sortes de violences : les massacres qui suivaient immédiatement la prise d'une localité, les assassinats sporadiques et non contrôlés qui se firent de plus en plus nombreux à mesure que l'organisation rebelle se détériorait, les exécutions publiques organisées et les exécutions non publiques organisées. La signification des massacres des premiers jours à Kindu, à Stanleyville, à Paulis est difficile à dégager : s'agissait-il de l'élimination systématique et préparée à l'avance des membres de l'opposition (parlementaires, hauts-fonctionnaires, dirigeants de partis politiques adverses) ? Effectivement, les listes de personnes à supprimer avaient été dressées à l'avance, mais les massacres furent beaucoup plus importantes* »<sup>5</sup>.

### **1.2. Acteurs politiques de la deuxième République (1965-1990) et de la première transition (1990-1997)**

La présence en grand nombre de cette tranche d'acteurs au sein du sénat s'explique notamment par la longue durée de cette période, soit 32 ans.

Ainsi, sept sénateurs dont Ezaty Mereko Patrice, sénateur PPRD de l'Ituri ; Labama Lokwa Bernard, sénateur de la Tshopo ; Lombeya Bosongo Likund'elio Eugène, sénateur indépendant de la Tshopo ; Marini Bodho Pierre, sénateur indépendant de l'Ituri ; Mokonda Bonza Nzombo Florentin, sénateur CDC du Bas-Uélé ; Ramazani Baya Raymond, sénateur MLC du Bas-Uélé et Tibasima Mbongemu Ateenyi John, sénateur MSR de l'Ituri représentent cette catégorie.

Tous universitaires, ce personnel politique ont activement participé à la gestion des affaires publiques pendant la deuxième République. Etant recruté par tous les partis politiques, ils ne pouvaient qu'être en grand nombre au sein des institutions issues des élections.

### **1.3. Acteurs politiques des mouvements armés (1997-2003)**

Lors de la prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila le 17 mai 1997, nous avons constatés une diminution considérable des acteurs politiques de la première et deuxième République et ceux de la première phase de la transition démocratique, au profit des révolutionnaires de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo.

Manifestant sa volonté de renouveau lors de son accession au pouvoir en 2001, Joseph Kabila forme un gouvernement dont sont exclus les proches de son père et lève les restrictions sur les partis politiques en se prononçant pour la tenue d'élection au pluri-parti.

C'est à ce moment que ceux qui étaient écartés de force de la scène politique par l'AFDL ont commencé à refaire surface. Ainsi, 4 sénateurs : Abibi Azapane François, sénateur CDC du Haut-Uélé ; Lola Kisanga Jean-Pierre, sénateur RCD du Haut-Uélé ; Nengbangba Tshingbanga Odi-Masi, sénateur RCD/K-ML du Haut-Uélé et Senga Valentin, sénateur PPRD du Bas-Uélé font parti de cette strate du personnel politique. Ils ont tous été très actifs au sein des différentes factions qui étaient en belligérance en RDC.

### **1.4. Acteurs politiques ayant émergés en marge du Dialogue Inter congolais de Sun City (2003-2006)**

Chaque événement majeur sur la scène politique est une occasion qui favorise l'émergence ou le débarquement des acteurs politiques. Ainsi, un seul sénateur à savoir Sulubika Issa Mafutala Fidèle, Indépendant et élu de la Tshopo a fait son entrée sur la scène politique durant cette période.

### **1.5. Nouveaux acteurs politiques issus des élections sénatoriales du 19 janvier 2007**

Cette catégorie du personnel politique est nouvelle et n'a jamais occupé une fonction politique active ou passive. Deux sénateurs dont Djuruni Obhidhibho Clément, sénateur MSR de l'Ituri et Mokeni Ataningamu Jean-Claude, sénateur PPRD du Bas-Uélé ont été élus à l'issue des élections sénatoriales du 19 janvier 2007.

---

<sup>5</sup> Verhaegen, B., « Les rébellions populaires au Congo en 1964 », in *Cahiers d'études africains*, Année 1967 Volume 7, Numéro 26, pp. 345-359.

## 2. Avantages et désavantages du scrutin universel indirect en République Démocratique du Congo

Le souci de mieux représenter les intérêts des citoyens, voire l'éventualité d'une contestation exprimée par certains groupes lésés par une élection, ont conduit les démocraties à expérimenter de nombreuses formes de scrutin.<sup>6</sup>

Les débats autour des modes de scrutin s'expliquent souvent dans le domaine de la sociologie électorale par la difficulté de concilier plusieurs buts et par des contingences politiques. Plus qu'une simple répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.<sup>7</sup>

Au-delà de toutes argumentations juridiques, ce choix traduit, à n'en pas douter, une opinion, celle qui, à un moment précis de la vie politique nationale, paraît plus apte à assurer le maintien ou l'accession au pouvoir de telle ou telle formation politique. Ce choix peut aussi découler des leçons tirées de scrutins passés et qui mettent à nu certains problèmes, certains dysfonctionnements. Le choix d'un système électoral n'étant jamais neutre, on peut comprendre aisément qu'il fasse, dans la majorité des cas, l'objet de débats souvent passionnés.<sup>8</sup>

### 2.1. Avantages

Compte tenu de l'immensité des provinces et d'une culture politique que nous qualifions de paroissiale, le suffrage universel indirect atténue les manifestations tribales qui avaient caractérisé les législatives du 30 juillet 2006 et du 16 novembre 2011.

La déliquescence de l'Etat congolais ainsi que la multitude des groupes ethniques qui la compose l'expose à chaque instant aux revendications de nature tribales. Plus le nombre d'électeurs est réduit, moins il y a des contestations d'ordre tribal.

Ce type d'élection permet également de réduire le coup des campagnes électorales, étant donné que la circonscription électorale du sénateur est la province. Il favorise effectivement le sénat et lui permet d'être composé de personnalités ayant déjà une assez longue expérience professionnelle. La chambre haute garde par le même fait sa vocation première de chambre de sage.

Le scrutin indirect présente ainsi comme avantage d'opérer un filtrage dans la désignation des gouvernants, et ce dans la mesure où ceux-ci sont, en définitive, élus par un groupe moins anonyme, et certainement plus éclairé. On peut dès lors aboutir si la compétition électorale est effectivement démocratique, à la désignation aux commandes de l'Etat, d'une élite plus capable.<sup>9</sup>

### 2.2. Désavantages

Le recours à un tel système se justifiait à une époque où les communications étaient difficiles. L'électeur de base devrait déléguer son droit de suffrage à quelqu'un qui avait la même option politique que lui. Ce système était appliqué le plus souvent dans les régimes dits révolutionnaires<sup>10</sup>.

Il sied de noter que le suffrage n'était pas entièrement universel lors de l'élection des sénateurs. Lors de l'élection de janvier 2007, l'électorat était composé des députés provinciaux conformément à l'article 197 de la Constitution du 18 février 2006 en son alinéa 3 qui dispose en substance qu'ils sont élus au suffrage universel direct et secret ou cooptés.

Autrement dit, dès lors que certains députés provinciaux appelés à choisir plus tard les sénateurs n'ont pas été élus au suffrage universel direct, cela exclut automatiquement le caractère d'universalité du suffrage au droit de vote détenu par les députés provinciaux. Le suffrage indirect pendant l'élection des sénateurs aurait été universel si seulement l'ensemble de l'électorat avait été directement élu par le peuple.

---

<sup>6</sup>Lakehal M., *Dictionnaire de science politique. Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique*, 3<sup>ème</sup> édition revue et mise à jour, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 352.

<sup>7</sup>Les différents modes de scrutin et leurs effets, disponible sur [viepublique.fr](http://viepublique.fr), consulté le 27/10/2015.

<sup>8</sup><http://www.parasemgroup.com/scrutinMethode.doc>, consulté le 10/07/2015.

<sup>9</sup>Fondation Konrad Adenauer, *Modes des scrutins et financement des campagnes électorales dans une démocratie pluraliste*, Document N° 6, 1994, p. 56.

<sup>10</sup><http://www.parasemgroup.com/scrutinMethode.doc>, *op. cit.*

Les élus devraient être l'émanation de la volonté populaire. Le peuple ne se retrouve forcément pas représenté par les sénateurs, qui doivent leurs élections aux députés provinciaux.

Il est fondamental de reformer les conditions du scrutin des sénateurs pour assurer l'équilibre démocratique des institutions publiques. Le déséquilibre évoqué précédemment lors du choix des députés provinciaux devrait être corrigé afin de garantir effectivement l'universalité du suffrage lors de la désignation des sénateurs.

Notons également que ces élections ont permis à plusieurs sénateurs de contourner la sanction populaire. En effet, presque l'ensemble des sénateurs de la Tshopo avaient échoué aux élections législatives du 30 juillet 2006 avant d'être élu au suffrage indirect. Ceci serait dû à la corruption des députés provinciaux suite à la modicité de leurs émoluments ainsi qu'au capital social des candidats sénateurs.

Mais le scrutin indirect a pour inconvénient de réduire l'autorité de l'élu, et de conférer au pouvoir une origine plus lointaine que celle résultant d'un scrutin direct. C'est l'une des raisons qui expliquent qu'en France, le Général de Gaulle ait fait modifier la Constitution et adopter le scrutin direct afin de tenir ses pouvoirs directement du peuple<sup>11</sup>.

### **Conclusion**

Notre préoccupation majeure était de déterminer si à travers l'analyse des trajectoires socio-politiques des sénateurs, les élections sénatoriales avaient favorisé l'émergence d'une nouvelle classe politique, condition nécessaire pour le développement du pays, et qu'elle a été la part du mode de désignation des sénateurs dans ce supposé renouvellement.

En effet, la construction de la République Démocratique du Congo passe inéluctablement par la qualité d'hommes politiques qui l'animent. Ceux qui ont prétendu éclairer le peuple n'ont pas été à la hauteur de la tâche et ce dernier devait s'assumer en choisissant personnellement ses représentants.

A l'issue des élections sénatoriales, il n'y a pas eu émergence d'une nouvelle classe politique en RDC. Le renouvellement du personnel politique n'a pas eu lieu et les élections ont plus permis un redéploiement des acteurs politiques brièvement écartés de l'espace politique depuis l'avènement de l'AFDL au pouvoir.

D'une part, ce redéploiement est lié à la nature du Sénat qui est, par essence, une chambre de sages, de ceux qui ont suffisamment d'expérience pour veiller au bon fonctionnement des institutions de la République, et d'autre part à la longévité de la deuxième République, qui a formé la plus part du personnel politique en scène actuellement en République Démocratique du Congo.

---

<sup>11</sup> <http://www.kas.benin.de/,anuel/scrutin.html>